

Editorial



Chers Munstériennes et Munstériens,

Ce début d'année a été riche en événements et réunions avec les habitants : rencontre avec les riverains de la Grand'rue le 9 mars, réunion avec les commerçants le 9 février, commémoration du 65^{ème} anniversaire de la Libération le 7 février, réunion publique le 5 février, journée des associations le 24 janvier, partage de la galette des rois avec les aînés le 11 janvier...

Ce journal municipal, « Munster'Mag en bref », vous présente les manifestations et projets à venir. Vous recevrez désormais ce bulletin tous les trois mois dans votre boîte aux lettres : il a vocation à vous communiquer les informations plus rapidement que le « Munster'Mag » habituel, qui paraît une fois par an. La transparence et l'ouverture ont toujours été mes maîtres-mots, aussi il me paraît nécessaire de vous informer plus souvent des décisions de la commune.

Bonne lecture !

Vo jetzt ab gibt's zwei Fassunga von dara Zittung : a grosser « Munster'Mag » ein Mol im Jahr, un drei kleini « Munster'Mag en bref » von vier Sitta, jeder Trimester.

Pierre DISCHINGER
Maire de Munster

Elections régionales

Les élections régionales auront lieu les dimanches 14 & 21 mars à la salle des fêtes de Munster de 8h à 18h. Les électeurs devront obligatoirement présenter, en plus de leur carte électorale, une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire etc.).



La Grand'rue en travaux

Du 15 mars au 17 avril, la Grand'rue va être remise à neuf ! Ce sera sa première rénovation depuis 1987.

La structure de la chaussée étant fatiguée et son entretien dépendant du Département, le Conseil Général a décidé de la refaire.

La zone de travaux sera comprise entre la Mairie et le rond point au bas de la rue du 9^{ème} Zouaves, incluant le carrefour avec la rue du Hohneck.

Qui fait quoi ?

Le Département refera la chaussée avec le renforcement des couches de bases. La Ville accompagnera ces travaux en déposant les pavés en béton situés au niveau des carrefours et en mettant à niveau l'ensemble des ouvrages d'eaux usées et d'eau potable comme les regards de visite. De la résine colorée rose similaire à celle de la rue Sébastopol sera mise en place à certains endroits de la chaussée.

De petites zones pavées situées sur les trottoirs seront reprises suite à des affaissements, au niveau des n°1, n°3 et n°44 de la Grand'rue, ainsi qu'au croisement avec la rue des Chaudronniers.

Le printemps des animations

Fidèle à sa volonté d'animer régulièrement la commune et de créer du lien entre habitants et visiteurs de toutes générations, la municipalité proposera au fil des mois différentes rencontres, en plus des Kaffe-Küacha (chaque premier mardi du mois à la Laub) et des événements organisés par les associations munstériennes. A l'occasion de l'achèvement des travaux au parc Hartmann, où se trouve le monument Kirschleger, une exposition consacrée à ce grand botaniste se tiendra dans les locaux du Parc des Ballons, du 16 avril au 9 mai. Cette exposition préparée par le service des archives de la Ville sera complétée par deux sorties de terrain en compagnie de botanistes confirmés, les 24 avril et 1^{er} mai. Une belle façon de célébrer l'année mondiale de la biodiversité !

Afin d'encourager les habitants à participer à l'effort de



fleurissement, la Ville reconduira l'opération « rempotage » et offrira du terreau le samedi 15 mai sur la Place du Marché.

Le samedi 5 juin sera l'occasion d'une journée de rencontre et de découvertes autour de l'eau, véritable trésor que notre commune gère en régie, avec compétence et vigilance. Une présentation du réseau – de la source au robinet – aura lieu le matin, suivie d'un pique-nique tiré du sac autour de l'étang du Parc de la Fecht et d'une après-midi festive, artistique et ludique à vivre en famille. Le dimanche 20 juin sera consacré à la fête de la musique, notamment aux jeunes talents, en lien avec l'Ecole de Musique et différentes associations locales. Les musiciens ou formations qui souhaitent se produire à cette occasion sont invités à se faire connaître en mairie avant le 17 avril de préférence.

Réservez-vous dès aujourd'hui le samedi 31 juillet pour la course de brouettes dans le quartier du Badischhof, les 11 et 12 septembre pour la rencontre internationale de cors des Alpes et les 5, 6 et 7 novembre pour une troisième édition de Natur'enVie sur le thème des économies d'énergie et du développement durable.

Pour recevoir automatiquement toutes les informations relatives à ces animations, abonnez-vous à la lettre d'informations de la Ville via la page d'accueil du site internet www.ville-munster68.fr, rubrique actualités.

Expression libre

des groupes d'élus minoritaires du Conseil municipal

Isolé !

Face à une crise économique et sociale sans précédent que connaît la ville, le budget 2010 n'est absolument pas à la hauteur des nécessités. Ne pas augmenter les impôts locaux, c'est bien. Ne pas prendre à bras le corps le problème de l'emploi, c'est plus que regrettable. Face à une usine du Hammer avec des centaines de tonnes de déchets toxiques, nous proposons de négocier d'urgence le rachat de l'ensemble de la friche par la ville, de la dépolluer et d'y installer une pépinière d'entreprises et cela avec des subventions importantes du Conseil Régional, du Conseil Général et de l'Etat. Nous connaissons deux jeunes petites entreprises de Munster, qui viennent de s'installer à Wintzenheim car on ne leur a rien proposé comme locaux à Munster. Triste et grave.

Il était certainement nécessaire de faire quelques réparations à la Grand-rue, mais nous pensons que l'avenir de la ville passe par une piétonisation progressive de cette rue et un réaménagement complet de la place du Marché avec un Office du Tourisme visible. Cela implique d'obtenir un vrai contournement comme cela existe à Thann, Guebwiller, Ribeauvillé, Schirmeck...

Le maire n'écoute pas, il s'isole. Il perd progressivement sa majorité. Regrettable, alors qu'il faudrait unir les forces face aux difficultés.

Le groupe « Pour Munster »

Jean-Louis Hoffet, Serge Geisert, Mireille Mangeney

Le Code Général des Collectivités Territoriales, l'article L. 2121-27-1 dispose que :

"Dans les communes de 3500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies dans le règlement intérieur."

« Munster Mag' en bref – S'Menschterer Blättla », magazine municipal d'informations.

Responsable de la publication : Pierre Dischinger, maire de Munster. **Rédacteur en chef :** Jean-François Wollbrett, adjoint au maire de Munster.

Remerciements pour leur collaboration à ce numéro : les agents de la Ville de Munster. **Ce journal**, distribué gratuitement, a été tiré à 2 700 exemplaires.

Impression : Lefranc, Munster (label Imprim'Vert). **Crédits photographiques :** toutes photographies mairie de Munster.

Mairie de Munster : 1, Place du Marché – 68140 Munster – 03 89 77 32 98 – www.ville-munster68.fr - mairie@ville-munster68.fr

Budget 2010 : préparer l'avenir

Etre prudent sur le plan budgétaire, tout en investissant au maximum pour l'avenir de Munster. C'est l'objectif de la commune pour le budget 2010. Au total, 2 670 000 € sont prévus en équipements pour cette année. C'est un peu plus qu'en 2009, qui était déjà un bon cru avec 2 245 000 € investis.

Dans le même temps, le Conseil municipal a choisi de ne pas augmenter les taux des impôts de la part communale, comme l'année dernière. En période de crise, lorsque le pouvoir d'achat est en berne, il est préférable de ne pas taxer plus !

En 2010, pas d'emprunts et de hausse d'impôts, mais des investissements croissants

Le budget général de la ville ne prévoit pas de nouveaux emprunts : 2010 sera une année de désendettement, nécessaire pour améliorer la santé financière de la ville. Actuellement, notre dette s'élève à 5 500 000 €. Grâce à ce désendettement et au montant de la vente du foyer Caroline, la capacité de la Ville à investir sera plus forte encore. La prudence reste toutefois de mise, avec l'incertitude de la crise et la réforme de la taxe professionnelle.

1^{er} objectif, l'économie et le tourisme

L'achat de terrains aux abords de la gare est prévu pour aménager une aire d'accueil de campings cars. Actuellement, faute d'infrastructure dans la Vallée, ces derniers préfèrent souvent aller ailleurs. Des crédits sont aussi prévus pour les préparatifs d'un aménagement et agrandissement de la Place de la Gare : un projet fortement cofinancé par la Région.

S'y ajoutent les travaux de la Grand'rue : 290 000 €, dont une grande partie est payée par le Département. A noter aussi, 15 000 € d'études pour un forage dont le but sera de trouver de l'eau chaude dans l'idée d'implanter un centre de remise en forme pour développer le tourisme de bien-être.

2^{ème} objectif : l'entretien et l'aménagement des bâtiments

Priorité au sport, avec la transformation du terrain de football stabilisé en terrain synthétique (450 000 €) et la rénovation de la tribune du stade (bardage en bois, maçonnerie, peinture... pour 125 000 €).

Deux diagnostics permettront aussi d'étudier l'amélioration de l'accessibilité des bâtiments publics (10 000 €) et de la voirie (5000 €).



3^{ème} objectif : l'environnement et le cadre de vie

On y retrouve la fin des travaux d'assainissement de Haslach, en cours depuis 2008. En 2010, 312 000 € sont prévus.

La mise en place de la télé-relève des compteurs d'eau passera par un remplacement d'environ deux tiers des compteurs de Munster (360 000 €). Le nouveau système permettra des relèves à distance et une facturation de l'eau en fonction de la consommation effective, alors que la première facture annuelle est actuellement basée sur une estimation.

Par ailleurs, un diagnostic (7500 €) évaluera la consommation des bâtiments municipaux en énergie, afin d'optimiser les futurs travaux d'isolation ou de chauffage.

En 2010, une toiture photovoltaïque sera aussi installée sur la tribune du stade : elle ne coûtera rien à la Ville, qui loue le toit à une entreprise qui paiera un loyer chaque année.

Comme autres dépenses d'investissement peuvent encore être cités le remplacement d'un véhicule de déneigement (212 000 €), l'achat d'un nouveau fourgon benne pour les espaces verts (35 000 €), des travaux sur les chemins ruraux (34 000 €) et la voirie (78 000 €), l'éclairage public (31 500 €), les passages piétons (41 500 €), des réparations aux ateliers municipaux (30 000 €) ou à l'école maternelle du centre (15 500 €)...

En 2010, la Ville devrait investir 59% de plus que la moyenne des années 2004-2008 ! Quant aux dépenses de fonctionnement, elles s'élèvent à 6 329 000 € pour le budget de la Ville et ses budgets annexes : ressources humaines, intérêts de la dette, ou encore combustibles.